

Après le Tub, le transport à la demande (Tad) pointe son nez



AU TERME DE sa première mission, le cabinet d'études toulousain Iter qui avait travaillé, à la demande de la communauté des communes Decazeville-Aubin, sur le plan global de déplacement avait tablé sur une fréquentation de 12 300 (ça ne s'invente pas !) passagers à l'année pour la navette mise en place, baptisée depuis Tub, pour transports urbains du Bassin. Après seulement 10 mois de fonctionnement, force est de reconnaître que ce chiffre était loin du compte puisque **48 000 passagers l'ont emprunté**. et qu'ils en redemandent même, puisqu'au terme de deux enquêtes de satisfaction, **les usagers souhaitent une augmentation de la capacité du bus, ainsi qu'une amélioration de la ligne en terme d'horaires, de fréquence et d'itinéraires...**

Jean-Louis Calmettes, l'élú vert en charge du dossier, se réjouit de ce très bon accueil de la part de la population et tient à rappeler, à décharge du cabinet Iter que « ce chiffre prévisionnel de fréquentation avait été calculé sur la base d'un euro le trajet et non 20 centimes. En outre, avec la cherté de l'essence ou du gasoil, vraisemblablement associée à une prise de conscience collective en matière de gaz à effet de serre, de réchauffement climatique, on s'aperçoit que les déplacements en transports en commun augmentent un peu partout ». Suite aux remarques des usagers, les élus ont donc décidé **d'adapter les horaires du Tub aux horaires des bureaux, de créer trois arrêts supplémentaires, et de mettre en place une desserte supplémentaire pour Cransac**. Au printemps, **un bus d'une capacité double remplacera la navette existante, avant qu'à moyen terme une seconde ligne soit créée**.

Mais là ne s'arrêteront pas les nouveautés 2009 puisque, dès la fin du mois de février, **le transport à la demande (Tad)** viendra compléter l'offre actuelle. Cela concernera les zones non couvertes actuellement par le Tub, et cela permettra également d'offrir aux **personnes à mobilité réduite** un moyen de transport facile au plus près de leurs attentes.

Comment cela fonctionnera-t-il ? « Simple, répond Jean-Louis Calmettes, *les véhicules ne se déplaceront que si les usagers en formulent la demande à certains jours et à certaines heures prédéterminées. Le Tad n'est pas un taxi. Par un simple appel téléphonique, les usagers réserveront leur Tad, au plus tard la veille du départ, en indiquant l'arrêt de départ et d'arrivée, ainsi que l'heure et le jour du déplacement. Le Tad viendra les chercher à l'heure et à l'arrêt le plus proche de chez eux, sachant qu'au total 67 arrêts de prise en charge (ou points de regroupement) couvriront les cinq communes* ». Les personnes à mobilité réduite pourront être prises en charge directement à leur domicile. Prix du Tad pour se rendre en centre-ville : 2 € ; pour se rendre à la gare routière ou SNCF : 4 €.

PUBLIÉ LE 19/12/2008 04:37 | LADEPECHE.FR

48 000 passagers en moins d'un an : le TUB explose toutes les prévisions



Mis en place le 25 février 2008 par la communauté de communes Decazeville-Aubin (CCDA), le succès et l'attractivité du transport urbain du Bassin (TUB) auprès de la population du Bassin ne se démentent pas. Alors que l'étude du cabinet ITER avait tablé sur 12 300 passagers, le TUB en a transporté à ce jour environ 48 000 avec 230 montées-jour comptabilisées alors que les estimations en prévoyaient seulement 40. Un décalage expliqué en partie par le tarif actuel du billet (0,20 €) bien inférieur à celui dont a tenu compte le cabinet ITER pour son étude qui était de 1€.

Avec un taux de satisfaction de 96 %, la population a fait part, lors d'enquêtes menées par les services de la CCDA, d'une demande d'augmentation de la capacité d'un minibus qui contient pour l'heure 22 places mais aussi des demandes d'amélioration en termes d'horaires, de fréquentation et d'itinéraire. Ainsi, pour fin février 2009, la CCDA a décidé d'adapter les horaires du TUB aux horaires de bureau avec des horaires avancés de 10 minutes le matin et le soir. Trois arrêts supplémentaires seront créés avec Paul-Ramadier à Decazeville, Montplaisir et Val-Vert à Firmi et une desserte supplémentaire à 10 h 30 pour Cransac.

Printemps ou été 2009, un nouveau bus d'environ 60 places (assises et debout) devrait remplacer l'actuel. Enfin, à l'horizon 2 010-2011, une deuxième ligne de bus devrait voir le jour dans le Bassin avec deux à trois cars pour assurer les dessertes.

PHOTO : Le minibus de la CCDA a fait du chemin depuis le jour de son inauguration à Firmi. Il a, en effet, transporté environ 48 000 passagers. PHOTO DPM, archives.